



Montreuil, le 22 juillet juillet 2022

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
Gérald DARMANIN
Place Beauvau
75800 Paris CEDEX 08

Monsieur le Président du GPU SNCF
Jean-Pierre FARANDOU
2 place aux Étoiles
CS 70001
93633 La Plaine Saint Denis CEDEX

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
Monsieur le Président du GPU SNCF,

Depuis le 12 juillet dernier, de nombreux incendies se sont déclarés sur le territoire national, nécessitant la mobilisation de moyens importants pour lutter contre les feux provoqués par des fortes températures.

Ces épisodes de canicule sont malheureusement amenés à se répéter. Dans ces conditions, le Service Public, dans toutes ses composantes, apparaît comme essentiel et vital pour secourir les populations.

C'est pourquoi la Fédération CGT des cheminots et la Fédération CGT des Services Publics vous interpellent pour prendre les mesures que l'urgence impose en mettant en place la gratuité des transports ferroviaires, permettant ainsi aux pompiers professionnels et volontaires de se rendre le plus rapidement possible sur les lieux où leur présence est requise dans le cadre de leurs missions.

Espérant une prise en compte de nos demandes, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Monsieur le Président du GPU SNCF, nos salutations respectueuses.

Natacha POMMET
Secrétaire Générale

Fédération CGT des Services Publics

Laurent BRUN
Secrétaire Général

Fédération CGT des Cheminots